



L'ECHO BOISSILLON

N°53 – Août 2025



Horaires des services municipaux

Mairie

(01.64.57.76.76)

Mar, Jeu, Ven: 14h-17h

Mer: 9h-12h/14h-18h

Sam: 9h-12h

Agence Postale

(01.69.23.39.79)

Mar, Mer, Jeu, Ven :

10h30-12h/16h-19h

Sam : 10h - 12h

Bibliothèque

(01.64.57.73.78)

Mer : 10h-12h/14h-18h

Sam : 9h30-12h30

Permanences Urbanisme

Tous les premiers lundis du mois de 18h30 à 20h sur rendez-vous.

Madame le Maire

vous reçoit sur rendez-vous.

Sommaire

Édito

Théâtre à Boissy

Commémoration du 8 Mai

Commémoration cimetière américain

Sortie CMJ – France Miniature

Fête des écoles – Remise dictionnaires

Boum école ANNE FRANK

Exposition ' Les Insectes '

« Séniors, numériquement vôtres »

Repas après-midi jeux – Feux d'artifice

Commémoration du 14 Juillet

Évolution de la fête patronale

Travaux ruelle GODARD

Renouvellement réseau Eau Potable

p 2 Réfection couche de roulement RD191

p 3 Travaux voirie communale

p 3 Réinstallation de la cloche

p 4 Travaux extension du Pôle Santé

p 5 Renouvellement de la STEP

p 6 Travaux sur la commune

p 7 Pose de plaques décoratives

p 8 Affaires juridiques

p 8 Nouvelle praticienne au Pôle Santé

p 9 Les enfants d'ANNE et NIKI

p10 Origin'Elles

p11 SolyLuna

p15 État civil – Urbanisme - Agenda

p15

p15

p16

p16

p16

p17

p18

p19

p20

p20

p21

p22

p23

p24





L'arrivée du mois de septembre est un des moments importants dans l'année. C'est celui de la rentrée scolaire pour petits et grands mais également de la reprise de la vie quotidienne pour tous.

Cette fin d'été 2025 marque également la dernière ligne droite du mandat municipal 2020-2026 que vous nous avez confié.

C'est toujours une période du mandat où les projets en cours sont en phase de finalisation. Ces différents projets sont le fruit d'un travail d'équipe, dans le respect du programme qui était annoncé lors de la campagne municipale de 2020.

Les projets communaux au cours de l'été :

L'aménagement intérieur du pôle santé a été finalisé, ce qui permet d'accueillir de nouveaux praticiens, avec la création d'une nouvelle salle de consultation et une salle d'attente plus importante. (Article p17).

La Réfection et aménagement de la voirie « Ruelle GODARD » qui sera ouverte à la circulation courant septembre. (Article p15)

D'autres travaux sont en attente, comme la reprise de toiture du garage et du mur d'enceinte de l'école A. FRANK prévu à la Toussaint 2025 et les travaux sur les voiries communales ...

Les projets en cours de nos partenaires sur la commune, comme la finalisation de l'étude de la nouvelle station d'épuration, projet porté par le SIARCE ([article p18](#)) ou la reprise de l'enrobé sur la RD 191 par le département (projet reporté à fin septembre 2025, dû à un problème de fourniture des tonnages d'enrobé ([article p16](#))).

La fin de la réhabilitation du réseau eau potable le long de la RD191 et la reprise des trottoirs de la rue de la Libération, chantier porté par la Communauté de Communes Entre Juine et Renarde et présenté aux Boissillons lors de la réunion publique du 15 mars dernier (Article Echo boissillon N°52). Ces travaux ont compliqué le quotidien et pénalisé les riverains, mais le maximum a été mis en œuvre pour réduire ces désagréments. Il faut garder en tête que ces travaux ont pour but de moderniser les réseaux de la commune.

Tous ces travaux seront détaillés dans les pages suivantes.

Comme chaque été, le Service Technique a œuvré pour réparer, rénover et entretenir les bâtiments communaux et les espaces publics. Le service administratif, quant à lui, a mis au point le programme de la rentrée.

Un dernier mot pour souhaiter la bienvenue à notre nouvel agent administratif.

Mme SALVADOR NOLWENN, recrutée suite au départ de Mme LAURENT JULIANE sur une autre commune.

Tout est prêt ! Et nous souhaitons à tous les enfants, tous les parents et tous les professionnels une belle rentrée.

L'équipe municipale reste à votre écoute.

SYLVIE SÉCHET



Théâtre à Boissy

Le dimanche 4 mai 2025 à la salle des fêtes, une nouvelle représentation de La troupe du Théâtre DARIUS MILHAUD – « L'Affaire de la Rue de Lourcine », une « comédie drôle et burlesque d'EUGÈNE LABICHE où s'enchaînent rebondissements et quiproquos... ».

Comme pour chacune des représentations depuis quelques années, ce moment de convivialité autour d'un jeu d'acteurs très rythmé a été apprécié des spectateurs et des organisateurs. Un plaisir partagé par tous ! Un retour de la troupe autour des fêtes de fin d'année pour les enfants pourrait être envisagé.

À suivre ...

SYLVIE SÉCHET



Commémoration du 8 Mai

En présence de Mme LAURE DARCOS, Sénatrice de l'ESSONNE et de Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Vice-Présidente du Conseil Départemental de l'ESSONNE, nous avons célébré le 80ème anniversaire de la Victoire de la France et des pays alliés à la seconde guerre mondiale de 1939-1945.

En introduction à cette cérémonie, les Conseillères Municipales Juniors : MYRIAM, CLÉMENCE et MANON ont lu une ode à la liberté écrite par MADELEINE GUERIN le 09 Août 1944. Une liberté qui a été durement obtenue dans une guerre durant laquelle un nombre important de civils et de militaires sont morts. Pour approfondir notre reconnaissance devant ces sacrifices, un message a été lu pour rendre hommage aux Anciens Combattants par Mme MARJORIE FROGER, Présidente de l'Union Nationale des Combattants de CERNY et des communes environnantes.



Ensuite la lecture d'un texte de M. SÉBASTIEN LECORNU, Ministre des Armées et de Mme PATRICIA MIRALLES, Ministre Déléguée chargée des Anciens Combattants et de la Mémoire, associé à un extrait du discours du Général LECLERC, écrit le 22 Juin 1944, a été réalisée par Mme SYLVIE SÉCHET, Maire de BOISSY-LE-CUTTÉ, à la gloire des civils et des militaires et en témoignage des souffrances vécues par les résistants et les juifs déportés.

Des gerbes ont été déposées dans le recueillement par un représentant du corps des Sapeurs-Pompiers, des représentants des Anciens Combattants, des représentants territoriaux et par Mme SYLVIE SÉCHET, au nom de la commune.

Après une minute de silence, la Marseillaise a retenti, empreinte d'émotion pour rappeler notre reconnaissance républicaine.

Pour remercier les personnes présentes, un pot de l'amitié leur a été offert par la municipalité, avec l'aide des Conseillères Municipales Juniors : MANON, NOËLIE et CLÉMENCE.

MONIQUE ZAMPERLINI





Commémoration au mémorial du cimetière américain

Commémoration organisée par l'Association MACVA91 en présence de nombreux représentants des Anciens Combattants de la France et des pays alliés, de Monsieur Le Préfet, des sénateurs du département de l'ESSONNE, des personnalités départementales et communales. Nous y avons célébré le 81^{ème} anniversaire de la libération de l'ESSONNE, le 80^{ème} anniversaire de la victoire de la Seconde Guerre Mondiale et le 100^{ème} anniversaire du Bleuet, symbole de la mémoire des soldats tombés au combat.

La Mairie de BOISSY-LE-CUTTÉ s'est associée à cette célébration représentée par Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET, Mme MONIQUE ZAMPERLINI et les Conseillères Municipales Juniors : CLÉMENCE, MANON, NOËLIE, MYRIAM ainsi que LÉONNY, le porte-drapeau junior de L'Union Nationale des Combattants, sur l'invitation de Mme ARCADI, Présidente de l'Association et Mme HUTEAU Maire de VILLENEUVE SUR AUVERS.

Après la levée des couleurs et des hymnes de chaque pays allié, la célébration a débuté par la lecture de différents textes et discours qui ont rendu hommage aux combattants et à leur détermination dans les combats.

Les enfants de l'École Élémentaire de VILLENEUVE SUR AUVERS ont clôturé ces différents hommages par une mise à l'honneur de la Liberté, de la Paix, et de l'importance de les préserver à l'heure où des guerres se déroulent dans le monde.

Un dépôt de gerbes a été réalisé par les différentes personnalités présentes, accompagnées par les Conseillers Municipaux Juniors des communes représentées.

Il faut noter que les Conseillères Municipales Juniors de BOISSY-LE-CUTTÉ, se sont montrées très impliquées et respectueuses dans cette mission d'hommage et de recueillement. Leurs attitudes ont été saluées par les personnalités présentes.



MONIQUE ZAMPERLINI





Sortie CMJ – France Miniature

Une sortie au parc France Miniature a été offerte par la municipalité aux Conseillers Municipaux Juniors le Samedi 17 Mai pour les remercier à l'approche de la fin de la mandature pour leur implication et la qualité de représentation des enfants aux différentes commémorations. EMILIE, Porte-Drapeau junior de l'Association Union Nationale des Combattants, était également invitée pour le sérieux manifesté dans sa mission durant l'année 2024.



Partis à 9h15 en mini-bus, arrivés à 10h30 au Parc, la visite leur a permis de découvrir en petit format les édifices représentatifs des différentes régions de France, agrémentés du déploiement d'un réseau ferroviaire dévoilant toutes les activités prises en charge par la SNCF.

Le périple a débuté par un circuit dans les Alpes où ils ont pu faire tinter les clarines mises au cou des vaches pour les repérer dans les vastes espaces. Ils ont poursuivi par le Sud de la France, la Corse, le Centre avec les châteaux de la Loire et l'Ouest, pour finir par PARIS et ses environs ainsi que d'autres régions, après le repas de midi dans une aire de pique-nique.



Dans la matinée, deux pauses ont été effectuées au cours du circuit. D'abord une entrée au « Cirque des Zinzins » où les enfants ont pu mettre à l'épreuve leur sens de l'équilibre avec le filet des acrobates, suivie du plaisir de réussir les défis de fort BOYARD et de KOHLANTA. Ensuite, ils ont assisté à une pièce de théâtre interactive en référence à notre histoire de France. Les deux périodes envisagées au moyen d'une machine à remonter le temps concernaient le Moyen-Âge avec les aventures d'un chevalier âpre aux combats et la période monarchique représentée par une marquise féministe en révolte face aux hommes politiques.

L'après-midi après avoir terminé la visite, le parc d'attractions leur a offert toutes les possibilités pour tester leur témérité et leur persévérance pour maîtriser leur appréhension et favoriser la découverte de sensations fortes. Quel après-midi ! Ils en garderont un bon souvenir. Après la pause pour le goûter, ils se sont rendus à la boutique pour acheter des souvenirs. Très satisfaits de leur journée, ils ont échangé sur leurs aventures durant le trajet du retour.

MONIQUE ZAMPERLINI





La fête des écoles

Sous une chaleur tropicale, le Samedi 21 Juin 2025 à partir de 9h30, les équipes enseignantes des deux écoles nous ont offert des spectacles exécutés par les enfants, pour marquer la fin proche de l'année scolaire et exploiter les connaissances acquises.



À l'École Élémentaire ANNE FRANK, le spectacle avait comme cadre le Moyen-Âge, situé sous l'angle de la Chevalerie avec une mise en scène autour de scénettes, chants, danses bien coordonnés. Les enfants ont mis tout leur cœur et leur ardeur dans un spectacle qui s'est révélé dynamique.

À L'École Maternelle NIKI DE SAINT PHALLE, le moment était venu pour les enfants de mettre en valeur d'une part les facultés acquises en expression corporelle au travers de figures de gymnastique bien exécutées, et d'autre part de mouvements artistiques synchronisés dans une danse très rythmée sous le ciel des tropiques.

Les applaudissements des parents bien mérités ont retenti dans les cours au grand plaisir des enfants, fiers de leurs performances. Merci aux équipes enseignantes et aux ATSEM pour l'encadrement des enfants dans la préparation des spectacles et pour avoir permis une exécution appliquée.

MONIQUE ZAMPERLINI



La distribution des dictionnaires

Cette année la décision a été prise d'organiser la distribution des dictionnaires offerts par la municipalité à la salle du Conseil Municipal afin de privilégier un moment de mise à l'honneur des enfants de CE1, CM2 et de la Grande Section de Maternelle, dont ils se souviendront.

Le Samedi 21 Juin à 11h30, l'ambiance était solennelle. Mme Le Maire a accueilli les jeunes élèves et les parents avec un discours afin de leur expliquer l'importance d'un tel ouvrage et remercier l'équipe enseignante pour tout le travail réalisé auprès des enfants malgré les contraintes. Extrait du discours de Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET : « Cette cérémonie de remise des dictionnaires symbolise la fin d'un cycle, et à l'heure du tout numérique, il est essentiel que les jeunes élèves apprennent à se servir de ces ouvrages qui traversent les siècles ».

La distribution a été effectuée par Mmes MONIQUE ZAMPERLINI et KARINE LANIAU secondées par les Conseillères Municipales Juniors CLÉMENCE, NOËLIE et MANON, chacune affectée à une classe.

Les élèves présents étaient impressionnés à l'appel de leur nom et quand ils se présentaient pour recevoir les livres, dans un cérémonial où ils étaient placés au centre de l'intérêt, salués par des applaudissements.

Un pot de l'amitié réservé aux enfants a clôturé cette distribution. Bonne route à tous dans la poursuite de votre cursus scolaire.



MONIQUE ZAMPERLINI





La Boum de l'école ANNE FRANK

La boum de l'École Élémentaire ANNE FRANK a eu lieu le 24 Juin à 18h30. À cette occasion un prestataire ventriloque, magicien et animateur musical était chargé de mettre de l'ambiance et favoriser le plaisir des élèves de se retrouver en dehors de l'école pour s'amuser, danser, jouer et rire.

D'entrée les enfants ont manifesté une grande excitation qui laissait présager une soirée animée et appréciée par les enfants. Après la prise d'une photo souvenir du groupe, un jeu de Blind Test a permis de mettre en évidence leurs connaissances en musique de films et sur les interprètes de ces musiques. Bravo le duel entre filles et garçons a été sans pitié de la part des filles qui ont remporté l'épreuve. Ensuite, sur des airs bien rythmés, ils ont pu témoigner de leur plaisir de bouger et de laisser place à leur entrain et à leurs performances.

À 19h45 un encas leur a été offert avec des boissons fraîches très prisées pour faire le plein d'énergie. A la reprise, après un tour de magie, la soirée s'est poursuivie par des danses endiablées dont certains ont pu témoigner d'une grande maîtrise, valorisée par une récompense pour 10 d'entre eux.

Cette soirée s'est terminée à 21h à la satisfaction générale.

Au revoir à tous et merci pour ce moment d'échanges joyeux, et bonne route aux CM2 qui vont rejoindre le collège à la prochaine rentrée scolaire.



MONIQUE ZAMPERLINI





Exposition 'les insectes'

Un papillon qui vous regarde de mille yeux, un autre à la robe bleu électrique qui éblouit ses prédateurs, ou encore le plus gros coléoptère du monde, tous furent admirés par les élèves de l'École Primaire et les Grandes Sections de Maternelle lors de l'Exposition du Vendredi 13 Juin.

Petits et grands continuèrent de s'émerveiller le Samedi 14 Juin dans la salle communale de la Mairie avec pour même question « sont-ils de vrais insectes ? ».

Pour sensibiliser à la nature il convient parfois de faire un pas de côté. Le Musée à travers champs et la sélection de la Mairie et des équipes enseignantes ont ainsi permis la découverte d'insectes du monde entier préparés par l'entomologiste FRANÇOIS BONDIT afin de réfléchir sur nos écosystèmes proches et le rôle que nous devons jouer dans la préservation de la nature.

MATHIEU PONCIN « Le Musée à travers champs »



« Seniors, Numériquement Vôtres »

L'opération proposée par AGE 91 a pour ambition de familiariser les personnes âgées volontaires de 60 ans et plus résidant sur le territoire de la commune à l'utilisation de divers outils numériques (ordinateur, tablette, smartphone).

Cette opération se déroule sous forme d'ateliers (chacun vient avec les matériels dont il dispose pour se perfectionner sur leur utilisation ou profite des ateliers pour découvrir un nouvel appareil : smartphone, tablette ou micro-ordinateur).

Chaque atelier a comporté 5 sessions de 2 heures qui se sont déroulées dans la salle communale de la résidence « l'orée du Bois », nos aînés étaient au rendez-vous et ont apprécié ces ateliers très instructifs.

SYLVIE SÉCHET





Repas après-midi jeux

Le Jeudi 26 juin à 12h accompagnés de Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET, de Mmes MONIQUE ZAMPERLINI, PAULA FONSECA et MARYLINE SASSIER, les participants aux après-midis Jeux ont eu le plaisir de se retrouver autour d'un repas pour clôturer la saison 2024-2025.

D'emblée l'ambiance était chaleureuse et faisait place à des échanges à bâtons rompus chargés de bonne humeur. Comme cela s'impose dans ce type de circonstance un apéritif avec des amuse-bouche variés (entre autres des gougères préparées par Mme ANDRÉE PARACHINI) a permis d'ouvrir un repas très estival préparé par Mme PAULA FONSECA et Mme MARYLINE SASSIER : Saucisses et merguez cuites au barbecue, agrémentées de salades variées (Taboulé, salade niçoise et de pommes de terre) le tout arrosé selon le choix de chacun.



Après la salade et le fromage, des desserts ont été présentés aux convives (Préparés par une pâtissière du groupe Mme ANDRÉE BARBERI) : un baba au rhum avec sa crème pâtissière, et une amandine aux pommes. De vrais délices qui ont ravi tous les invités. Lors de la dégustation des desserts accompagnés de café, ou de thé : Cerise sur les gâteaux, M. BERNARD FRANOT a pris l'accordéon, au plaisir non dissimulé de Mmes GINETTE FOURNIER et MONIQUE GRAS, pour jouer des airs qui ont déclenché la reprise de chants bien connus des convives. Un brin de nostalgie planait dans la salle des fêtes. Merci BERNARD pour la joie suscitée. Après ce repas, les jeux ont été sortis pour terminer l'après-midi avec quelques parties.

Merci à tous pour ce moment convivial inoubliable. Rendez-vous le Jeudi 4 Septembre 2025 à 14h pour la reprise des après-midis jeux à la résidence « L'orée du bois ». Bonnes vacances.

MONIQUE ZAMPERLINI



Le feu d'artifice du 13 Juillet

Après la traditionnelle « retraite aux flambeaux » à travers les rues de BOISSY, accompagnée par une ambiance musicale, le feu d'artifice a démarré au parc loisirs.

Malgré un incident technique indépendant de notre volonté qui ne nous a pas permis le lancement du bouquet final, le plaisir a été partagé par tous les spectateurs.

Un remerciement particulier aux encadrants pour la sécurité du défilé, et aux agents techniques pour l'installation et le déclenchement du feu d'artifice.

Merci à toutes les personnes qui se sont déplacées pour ce moment festif.

SYLVIE SÉCHET





Commémoration du 14 Juillet

En présence de Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'ESSONNE, nous avons célébré le 145^{ème} anniversaire de la Fête Nationale et commémoré le 14 Juillet 1789, auprès de l'arbre de la Liberté dans la cour de la Mairie.

Cette cérémonie a débuté par la remise du diplôme de la médaille Grand Or pour 40 années de travail par Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET à M. CHRISTOPHE COSTA pour lui témoigner notre reconnaissance.

La cérémonie s'est poursuivie par le discours de Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET qui a rendu un hommage appuyé au professionnalisme des Sapeurs-Pompiers, manifesté en toute circonstance avec efficacité.

Ensuite, Mme Le Maire SYLVIE SÉCHET a fait un discours pour témoigner, à partir de notre histoire, de la détermination que nous devons mettre en œuvre pour préserver les valeurs de la République : LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE, déclinées collectivement après la révolution de 1789.

Le dépôt d'une gerbe au nom de la commune a été réalisé dans le recueillement par Mme Le Maire, SYLVIE SÉCHET, accompagnée de Mme MARIE-CLAIRE CHAMBARET et des Conseillères Municipales Juniors : MANON et MYRIAM, suivi d'une minute de silence.



La Marseillaise a clôturé la commémoration et des remerciements ont été adressés à toutes les personnes qui nous ont fait l'honneur de leur présence.

MONIQUE ZAMPERLINI

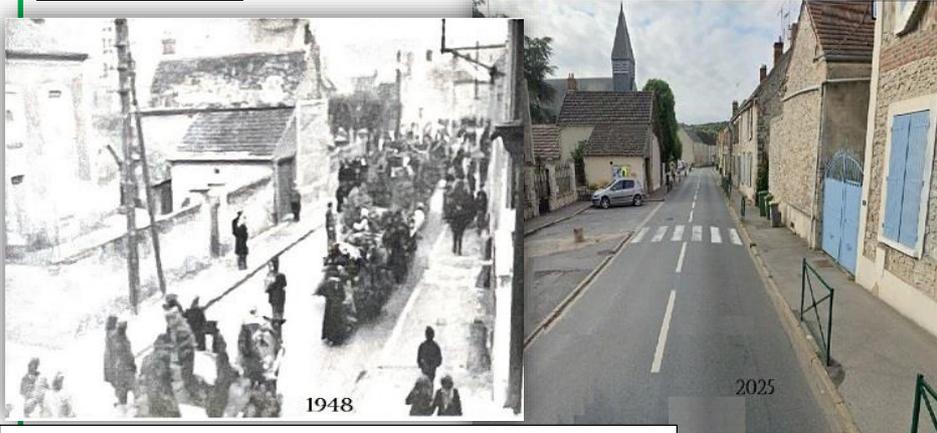




Évolution de la fête patronale de BOISSY LE CUTTÉ au fil des années

Les origines de la fête... Cette fête est une tradition qui remonte à plusieurs décennies. Elle prend sa source immédiatement après la fin de la deuxième guerre mondiale, et durant 3 années successives. Elle est nommée à cette époque :

La Cavalcade :



Défilé Grande Rue à hauteur de l'ancien presbytère

Lors de cette fête, était organisé un défilé déguisé dans les rues, à la fin du défilé, la tradition voulait que « Binot » (M. Carnaval) soit brûlé sur la place de l'église, pour emporter les peines de l'année écoulée. Une « reine de la Cavalcade » était élue, les jeunes filles prétendantes au titre portaient une couronne de fleurs blanches. L'élection nommait la reine et deux dauphines. Le maire faisait un discours à la fin de la cérémonie. Cette « Cavalcade » a été organisée durant 3 années consécutives.

Au fil des décennies, la fête du village à BOISSY LE CUTTÉ a évolué et s'est adaptée aux changements socioculturels. À l'époque moderne, elle a perdu sa particularité pour devenir une fête populaire.



Parade à hauteur du 15 Grande Rue



Discours de Mr le Maire

Boissy le Cutté
Place de l'église
Mars 1948
la Cavalcade
(Début de ce qui sera la fête patronale des années plus tard).



Après cette période de 1945 à 1948, « La Cavalcade », très peu d'écrits ont été rédigés pour relater cet événement, seuls les souvenirs personnels de certains « Aînés » pourraient apporter quelques informations sur cette époque. La fête patronale de BOISSY LE CUTTÉ a dû s'adapter à la modernisation, à la croissance démographique et aux courants politiques.

Dans les écrits, c'est en 1996 que des changements majeurs ont été apportés à la fête à l'initiative du maire de l'époque :

(Extrait de l'écho boissillon de 1995)

En parlant un peu de la fête

Dans un passé encore récent toutes nos localités de France, des villes aux plus petits villages, donnaient chaque année au cours de la belle saison leur fête locale.

C'était le grand événement. On en parlait longuement au cours de la préparation et les commentaires sur son déroulement allaient bon train pendant plusieurs semaines.

La jeunesse, les associations, les formations de différentes obédiences se mobilisaient pour apporter leur concours à cette grande manifestation annuelle.

La fête était pour les familles l'occasion de se réunir ...

De nos jours, beaucoup de nos communes ont supprimé cette réjouissance populaire annuelle...

Dans notre éloignement des coutumes, beaucoup de nos contemporains ignorent peut-être que nos fêtes trouvent leur origine dans la célébration des saints ... En effet, on parle encore de nos fêtes sous le vocable de « fête patronale » (fête du saint patron).

Ces fêtes patronales se sont prolongées en réjouissances populaires et ont développé au fil des années une diversité de jeux et d'attractions, de défilés, de concerts et de bals.

Plus tard les manèges sont venus à la grande joie des enfants et de la jeunesse, compléter les programmes des festivités, changeant pour quelques jours le paysage du village.

Boissy-le-Cutté à l'inverse de la plupart des localités voisines a maintenu sa fête. Depuis quelques décennies notre fête a été réduite à une simple manifestation foraine et s'est donc dépouillée de toute particularité locale en dehors d'une retraite aux flambeaux et d'une course cycliste...

En 1995, Le conseil municipal a pensé qu'il est souhaitable de redonner à la fête du village son éclat d'autrefois et envisage de rechercher avec le concours des associations et des Boissillons les moyens d'y parvenir. La commission des fêtes propose pour 1996 d'ajouter aux manifestations habituelles des jeux et des concours et réserve une surprise pour le samedi soir.

*Ces transformations ont été initiées dans le but de moderniser la fête et de la rendre plus attrayante pour les jeunes générations, tout **en préservant son caractère traditionnel...***

L'un des changements les plus notables a été l'introduction de nouvelles activités et attractions. **De 1996 à 2000 puis au changement de mandature de 2001 à 2009**, la « fête Patronale » avait été « rénovée » pour lui redonner son originalité de fête de village. Elle se déroulait sur 3 jours en partenariat avec les associations et les commerçants, le deuxième week-end de mai.

Le programme des réjouissances était entre autres, **le vendredi soir** pour lancer les festivités un défilé à la lueur des lampions accompagné successivement d'une batucada ou de la fanfare de Janville avec majorettes. Après ce défilé, une cérémonie d'accueil des nouveaux habitants était organisée par la mairie. **Le samedi matin**, carnaval des écoles avec défilé dans les rues et **l'après-midi** concours et jeux (chamboule-tout, pêche à la ligne, course de garçons de café, course en sac, cross cycliste, tir à la corde, jeu d'échecs, concours de pétanque...) étaient proposés au City Stade pour petits et grands. Sur la pelouse du City Stade, un « chapiteau » était monté pour accueillir concert, repas champêtre et bal organisés le samedi soir. Dans le même temps, les forains étaient installés depuis le vendredi soir sur la place de l'église et dans la rue des vallées à la grande joie des enfants et des plus grands.

À cette époque, la fête foraine était constituée du manège pour enfant, de la pêche aux canards (M. et Mme ARGANT) et des auto-tamponneuses. **Le dimanche matin** : Distribution de Brioches aux habitants par les sapeurs-pompiers et organisation de courses de VTT et de randonnées pédestres. La fête foraine était en place jusqu'au dimanche soir.

Cela a permis de diversifier l'offre de la fête et d'attirer un public plus large. Quelques variations ont été apportées sur ces 3 jours de programme de la fête du village au cours de ces 13 années mais en gardant toujours la même dynamique.



Un autre changement majeur a été la réorganisation de l'espace de la fête. Avant 2015, la fête se déroulait principalement place de l'église et Rue des Vallées.

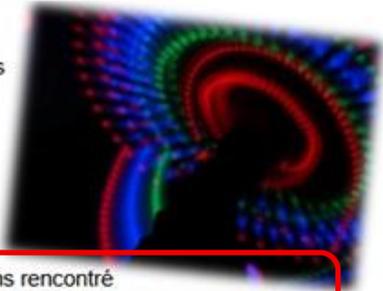
À partir de 2010, la fête patronale était réduite à un défilé avec une animation qui encadrait ce défilé et proposait un spectacle. Le manque de bénévoles motivés et les problématiques budgétaires ont amoindri l'organisation mise en place en 1996.

Enfin, la réglementation préfectorale a eu raison de l'organisation de la fête patronale (ci-après extraits des échos boissillons de 2012 et 2013) qui relatent les conclusions de la commission de sécurité :

Les Brèves de l'Echo Boissillon

LA FETE PATRONALE ET SES COTES NON VISIBLES

La fête fut un franc succès grâce à une météo très ensoleillée. La retraite aux flambeaux a changé un peu d'aspect avec ses bâtons fluo et ses sifflets et une musique improvisée.

Malgré tout, nous avons rencontré plusieurs difficultés... Une commission sécurité composée de la gendarmerie et des services incendie est venue contrôler les lieux... ses conclusions sont sans appels : Nous avons de gros problèmes de sécurité :

- Proximité de la RD191
- Inaccessibilité des secours en cas d'incendie vers les bâtiments entourant la fête
- Branchements sauvages sur les bornes incendie
- Problèmes de sécurité électrique

Cette commission nous a bien spécifié qu'en cas de problème, la mairie serait responsable. Nous avons donc décidé de ne rien changer pour l'année 2012, mais une réflexion s'impose pour les prochaines années.

De plus, la majorité des attractions sont situées sur le domaine privé et certaines se sont installées sans autorisation en utilisant plus de 240m³ d'eau sur le compte de la commune (une famille de 4 personnes consomme en moyenne 120m³ d'eau par an).

Les Brèves de l'Echo Boissillon - N°13-Juillet 2012 - 20 - Ne pas jeter sur la voie publique

A PROPOS DE LA FETE PATRONALE

Certains Boissillons ont dû se demander pourquoi il n'y avait pas cette année les autos tamponneuses sur la place de l'église. C'est tout simple : jusqu'à maintenant, les camions venaient stationner sur cette place et de ce fait abîmaient le revêtement qui a déjà dû être refait plusieurs fois. Lorsque la place s'est refaite une beauté l'été dernier, le conseil municipal a décidé de l'interdire aux camions de plus de 3,5 tonnes. Un arrêté doit être respecté par tous, même par les forains. De plus, ces derniers se permettaient de scier les panneaux de signalisation sans notre autorisation bien sûr !



Les travaux de voirie de la commune sont payés par les impôts des Boissillons. La réfection de la place de l'église et du trottoir a coûté 46.000 euros à la commune. Nous espérons ainsi que la durée de vie de ceux-ci sera prolongée ce qui permettra de faire d'autres travaux nécessaires au bien-être de tous.

Les Brèves de l'Echo Boissillon - N°17 - Juillet 2013

- 13 -

Ne pas jeter sur la voie publique

Jusqu'en 2018 la fête patronale était principalement une fête foraine qui s'est maintenue malgré la réglementation au centre du village, mais a perdu sa vocation première de rassemblement festif sur 3 jours. **L'avis de la commission de sécurité intensifié par le passage de l'ensemble du territoire national au niveau Vigipirate « sécurité renforcée – risque attentat », il était indispensable en 2019 de se résoudre à déplacer la fête foraine sur le « parc loisirs » (ancien stade).** Le défilé « aux lampions » et le spectacle qui l'accompagnait ont été maintenus. Malgré tout, cette nouvelle localisation de la fête foraine a permis d'accueillir un plus grand nombre de manèges et d'assurer plus de sécurité.

Évidemment ce changement n'a pas été perçu comme une sécurisation de cette fête (sur demande de la commission de sécurité - gendarmerie/sapeurs-pompiers), mais comme une volonté de la commune de ne pas laisser la fête foraine au cœur du village.

Jusqu'à présent, la fête est et restera maintenue sur le parc loisirs AUGUSTE CANIVET. À noter également les changements de dates des Week-ends de mai pour l'installation de la fête foraine en fonction des problématiques diverses (logistique insuffisante, travaux sur la commune...).

Cette année 2025 a été particulièrement éprouvante car pour la première année, alors que depuis 2014 une réunion est organisée en mairie avec les forains, les travaux sur les voiries de la commune (interdiction de circuler pour les véhicules de + 3,5T) nous ont contraints à prévenir les forains dès le mois de Janvier que nous ne pourrions pas les laisser s'installer pour la fête patronale. Un bras de fer s'est engagé et malgré les interdictions, les manèges se sont installés de force sur le parc loisirs, sans autorisation. Même si la mesure n'était pas populaire aux yeux de certains boissillons, le maire est compétent pour autoriser ou non l'installation des fêtes foraines et attractions, mais également pour veiller au bon ordre et à la sécurité sur le domaine public, en vertu de ses pouvoirs de police.

Préalablement à leur installation, les forains doivent obtenir une autorisation d'occupation du domaine public à titre précaire et révoquant.

Pour autant, malgré ce forcing, qui a généré beaucoup de commentaires (pas toujours très respectueux), les forains ont laissé après leur passage, les lieux en état et un don de 200 € a été effectué au CAS de la commune. Ce geste a été apprécié par les élus.

Pour 2026, année électorale, l'organisation de la fête patronale sera à la charge de la nouvelle équipe élue, les forains en ont été informés ...

En somme, pour la fête patronale riche de plusieurs décennies d'histoire entre tradition et innovation, l'avenir s'annonce incertain quant à son évolution.

Malgré tous ces changements au fil des ans, « la fête patronale » reste un moment de rassemblement et de partage pour les habitants.

Un moment où la tradition se mêle à la modernité !

Je remercie sincèrement M. J.F MAUGE pour m'avoir confié les documents nécessaires à la rédaction de cet article.

SYLVIE SÉCHET



Travaux de requalification de la ruelle GODARD

La réception des travaux de la ruelle GODARD a eu lieu le mardi 8 Juillet dernier. Malgré les aléas, les contraintes liées aux travaux sur les réseaux d'eau potable par la Communauté de Communes au croisement de la ruelle et de la RD 191, les délais ont été respectés et les travaux exécutés dans le respect du cahier des charges. Quelques réserves sont toutefois notées et ont été prises en compte pour y remédier rapidement.

La ruelle sera ouverte à la circulation uniquement en sens unique courant septembre, l'accès par la rue des Cépages sera possible.

Ce projet a été financé avec l'aide de la Région et du Département au titre du Contrat Rural. Sur le montant total des travaux de 110.824€ HT, la Région a subventionné la commune à hauteur de 40% (44.330€ HT) et le Département a subventionné la commune à hauteur de 30% (33.247€ HT).

SYLVIE SÉCHET



Renouvellement du réseau Eau Potable Rue de la Libération / Grande Rue – CCEJR



« Rappel du contexte : Le Conseil Départemental a pour projet de reprendre la RD191 qui traverse la commune de BOISSY-LE-CUTTÉ en août 2025 avec une fermeture complète de la voirie.

Dans un objectif d'amélioration et de renouvellement du réseau d'eau potable, la CCEJR disposant de la compétence eau potable, souhaite renouveler et simplifier le réseau de distribution sur le secteur de travaux du Conseil Départemental. »

Malgré les contraintes techniques et sécuritaires (non-respect de l'interdiction de circuler pour les +3,5T et convois exceptionnels), le renouvellement des canalisations d'eau potable a été mené à son terme. Les canalisations et branchement compteur ont été réalisés sur la grande rue et la rue de la Libération, les trottoirs de la rue de la Libération ont été rénovés, retrait des pavés et reprise en enrobé.

SYLVIE SÉCHET





Travaux



Les travaux d'été sur les routes de l'Essonne

Travaux de réfection de la couche de roulement RD191

Le Conseil Départemental de l'Essonne va procéder à des travaux de réfection de la couche de roulement de la RD 191 sur le territoire de la commune (Grande Rue et Rue de la Libération).

Le chantier se déroulera sur 3 jours, semaine 40, soit du 29 septembre au

3 octobre 2025. (Initialement prévu en août mais reporté pour un problème lié à l'industrie qui impacte la fourniture de l'enrobé nécessaire à notre chantier).

Pendant la durée des travaux, qui s'effectueront entre 21h00 et 6h00, la circulation sera réglementée comme suit :

Fermeture et circulation interdite à tous les véhicules, sauf véhicules de secours, d'intervention et de chantier.

Les services du département assureront la mise en place d'une déviation et la sécurité en collaboration avec la gendarmerie.

SYLVIE SÉCHET



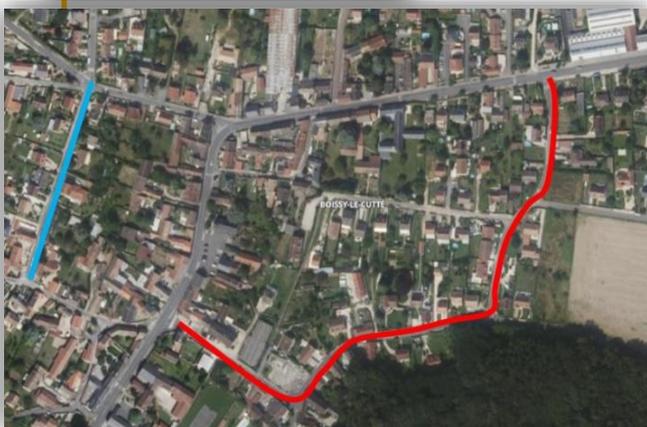
Travaux sur la voirie communale (compétence CCEJR)

Avant la fin de l'année 2025, les travaux débutés en 2024 sur la rue du Maréchal FOCH et la rue des Vallées (en rouge sur la photo ci-contre) devraient être finalisés (budget voirie CCEJR 2024).

En ce qui concerne l'enveloppe budgétaire allouée pour 2025, les travaux prévus sont la réfection de la voirie et des trottoirs de la rue Sainte Barbe (en bleu sur la photo), la CCEJR va programmer ces travaux dans les meilleurs délais.

« Pour tous travaux supplémentaires survenant en cours d'exécution, la CCEJR n'en assurera le financement que dans la limite de l'enveloppe 2025 allouée à la commune ».

SYLVIE SÉCHET



Réinstallation de la cloche de l'église

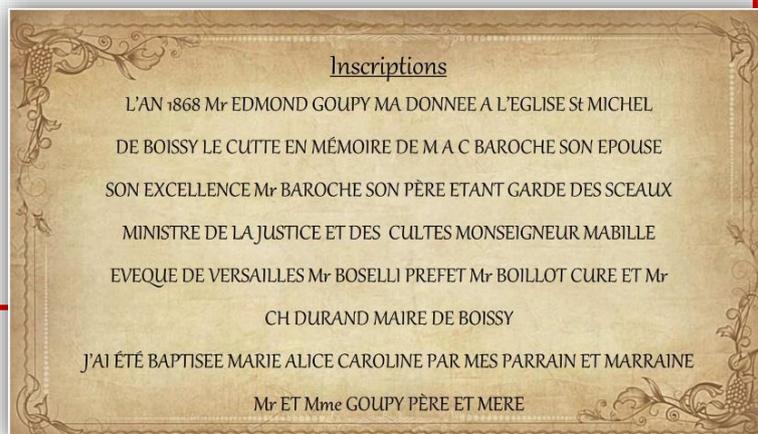
La cloche de l'église a retrouvé sa place dans le clocher après restauration (voir article Echo Boissillon 48 d'Avril 2024). Afin de conserver précieusement l'inscription qui y était gravée et d'en faire profiter tous ceux qui passeront par cette église, la municipalité a fait reproduire cette inscription sur une plaque.

Cette plaque a été posée par le service technique durant l'été sur le mur près du confessionnal.

SYLVIE SÉCHET



06/01/24



Travaux d'extension du Pôle Santé

L'extension et la finalisation du parking du pôle santé ont été réalisées, cela s'est inscrit dans la volonté d'accroître l'offre communale pour les professionnels de santé.

Développer l'offre de santé de proximité

Renforcer et développer l'offre de santé de proximité pour répondre aux besoins des Boissillons figure ainsi parmi les priorités de la commune.

L'objectif central de ce projet était de pouvoir attirer et accueillir de nouveaux praticiens sur le territoire communal.

Le programme d'extension du pôle santé a débuté en 2018 et consistait à la création de 5 cabinets de consultation, la reconfiguration des espaces d'attente, et l'aménagement d'une salle de repos conçue pour favoriser les échanges entre les professionnels de santé qui occupent actuellement le bâtiment.

Depuis fin juillet, les travaux entrepris sur le pôle santé sont terminés et il est prêt à accueillir les futurs praticiens.

Le pôle santé est en premier lieu une équipe pluriprofessionnelle aux compétences multiples qui regroupe actuellement : un Hypnothérapeute, une Ostéopathe, une Neuropsychologue, une Naturopathe et une Thérapeute Énergéticienne.



Ce projet a été financé avec l'aide de la Région et du Département au titre du Contrat Rural. Sur le montant total des travaux de 18.422€ HT, la Région a subventionné la commune à hauteur de 40% (7.369€ HT) et le Département a subventionné la commune à hauteur de 30% (5.527€ HT).

SYLVIE SÉCHET



Pôle Santé
Boissy-le-Cutté
3 rue des Alouettes
91590 BOISSY LE CUTTE

Aménagement intérieur 2025





Renouvellement de la Station d'épuration

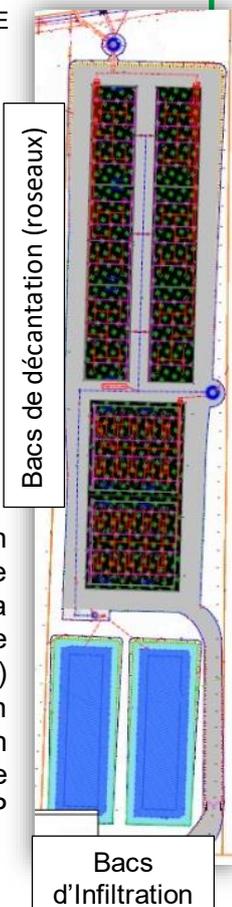
La réunion de lancement de la phase d'avant-projet s'est déroulée mi-juillet, pilotée par le Cabinet de Conseil DCI Environnement.

Comme tous ces grands projets, nous sommes contraints par une réglementation stricte et des normes précises pour pouvoir prétendre à des subventions des différentes agences de l'état et notamment l'agence de l'eau qui financera 30% du projet (montant global estimé à ce jour de 1,516 M€).

La filière de type filtres plantés de roseaux retenue pour cette nouvelle STEP (Station d'EPuration) est une filière dite rustique répondant aux critères du SDAGE SEINE-NORMANDIE et au SAGE de la nappe de BEAUCE sur le territoire desquelles se trouve BOISSY LE CUTTÉ.

Les toutes premières études nous laissaient croire que la parcelle retenue serait largement sous utilisée pour le type de STEP envisagée mais les résultats des différents sondages effectués sur cette parcelle, notamment pour l'infiltration (dernière étape du traitement), ont montré qu'il fallait utiliser des bassins d'infiltration de 600m² en lieu et place des bassins de 200m² initialement prévus. La faible pente de la parcelle (< 5%) et le choix d'avoir deux plateaux de roseaux utilisables en alternance avec deux étages de décantation doubleront aussi la superficie nécessaire pour ces bassins de décantation. La STEP utilisera donc la totalité des 10.740m² de la parcelle.

Les dernières questions portent sur le tracé du raccordement souterrain de l'ancienne station à la nouvelle puisque le sous-sol du chemin communal envisagé pour cette jonction comporte déjà de nombreux réseaux (eau, gaz et électricité) et qu'il va falloir optimiser les coûts de ce raccordement.



Pour rappel, les normes actuelles précisent qu'un habitant réel doit être comptabilisé comme 0,88 Équivalent Habitant (EH) dans le calcul de la capacité d'une STEP. La future STEP sera calibrée pour 1600 EH (soit un peu plus de 1800 habitants) en comptabilisant non seulement la population actuelle (1340 habitants) mais aussi son potentiellement accroissement dans les trente prochaines années (Pour information, la STEP actuelle est validée à 1258 EH).

Les textes en italique ci-dessous sont extraits du rapport fourni par DCI Environnement.



Aspect de filtre planté de roseaux

Les filtres plantés de roseaux (FPR) constituent aujourd'hui en France la filière phare du traitement des eaux usées des petites et moyennes collectivités.

Les filtres plantés de roseaux présentent une très bonne intégration paysagère dans le site de la future STEP. La conception des nouveaux ouvrages devra permettre d'assurer une absence de nuisances olfactives pour les riverains.

La nouvelle station se trouvant à au moins 200 mètres des habitations les plus proches, les nuisances olfactives devraient être limitées.

Étant donné le type d'équipements qui seront mis en place et le côté rustique de la filière, le bruit sera limité d'autant plus que la station sera située à bonne distance des habitations.

Protection ressource en eau

Les études de l'hydrogéologue ont démontré la protection du captage d'eau et l'impact négligeable du rejet des eaux traitées pour la nappe des sables de Fontainebleau.

Démolition

La démolition complète de l'ancienne station d'épuration est prévue. Un apport de remblai et de terre végétale sera étudié pour remise en état du terrain.

Le démarrage des travaux est prévu pour Février 2026.

SYLVIE SÉCHET & J-MICHEL DUMAZERT

POINT TRAVAUX

des Services techniques



Travaux sur la commune

Chaque été, la période est propice aux travaux d'entretien des bâtiments et des espaces publics. Les agents techniques sont en effectif réduit en cette période de vacances d'été, et les travaux programmés sont exécutés en fonction de leur disponibilité. Un planning est établi pour chaque site et bâtiment de la commune.

École Élémentaire : En complément de la liste de petits travaux établie par la directrice de l'école.

- Peinture du mur extérieur des WC des petits.
- Peinture des murs et remplacement des lavabos extérieurs.
- Cabanon extérieur repeint et remplacement du luminaire



École Maternelle : En complément de la liste de petits travaux établie par la directrice de l'école.

- Remise en état des gouttières.
- Remplacement de la poutre porteuse de l'abri de la maisonnette.

Pôle Santé :

- Réaménagement de l'entrée après travaux.

Mairie

- Installation d'une VMC pour le logement à l'étage.

Parc Loisirs

- Vérification des structures jeux en bois et skate park.
- Lasurer les poubelles en bois.

Église

- Pose de la plaque relative à la cloche.

SYLVIE SÉCHET

Pose de plaques décoratives à l'école maternelle

Le vendredi 4 juillet, en présence de Mme le Maire et de la directrice du centre de loisirs, 2 plaques ont été posées par les agents du service technique sur les « grilles » du préau.

Ces plaques sont l'œuvre des enfants de l'école maternelle « NIKI DE ST PHALLE » et du centre de loisirs « les mille potes ». Deux belles réalisations qui agrémentent l'entrée de l'école et du centre de loisirs.

SYLVIE SÉCHET





Affaires juridiques

Une des nombreuses missions de la commune concerne la gestion des contentieux, c'est-à-dire des litiges qui n'ont pu se résoudre de manière amiable et qui sont donc soumis à l'arbitrage d'un juge.

L'assistance juridique est essentielle pour la commune en intervenant dans des procédures. Cette assistance permet de défendre les intérêts de la collectivité et de répondre aux contestations des administrés. Les litiges traités vont du domaine public à l'urbanisme.

Ce fonctionnement permet de réaliser des économies tout en garantissant un traitement rigoureux des situations et éviter au maximum le recours à un avocat.

Les litiges les plus fréquents sur la commune concernent les infractions au code de l'urbanisme et du PLU. La commune peut désormais prévoir des astreintes administratives payantes qui varient en fonction de l'infraction commise.

Affaires actuellement en cours :

Dossier Péri Imminent (dossier de 2019)	Frais Avocat et condamnation de la commune au paiement de la partie adverse (Jugement Janvier 2025)
Contentieux d'urbanisme	Jugements 2020 et 2024. En attente réponse du jugement de mai 2025
Litige Administré	Jugement 2023
4 Dossiers Infraction code urbanisme (2025)	Application des astreintes - demande d'assistance juridique en cas de recours.

Total des frais engagés par la commune pour tous ces contentieux de 2019 à 2025 : 72.635€.

- Envoi courriers recommandés, frais d'assurance (assistance juridique), frais d'avocats, frais pour le recouvrement des sommes dues.

SYLVIE SÉCHET

Une nouvelle praticienne au Pôle Santé

Nouvellement installée dans un des cabinets du Pôle Santé depuis le mois de mai, je propose des soins holistiques et des massages destinés aux femmes, enfants et adolescents.

Mon approche favorise la reconnexion à son corps, le recentrage, l'ancrage et l'apaisement émotionnel.

Les accompagnements sont particulièrement bénéfiques en cas de stress, angoisses, dépression, burn-out ou maladie.

Les **soins énergétiques** permettent de soulager des tensions physiques et mentales, soutenir un organe affaibli et aider le corps à retrouver sa vitalité naturelle.

Les **massages Rebozo** – avec le châle traditionnel Mexicain – offrent un moment de relaxation profonde et un retour à soi. Sans contact direct des mains, ce massage est idéal pour les enfants (améliore la concentration et les apprentissages, favorise le bien-être émotionnel) et les femmes (resserrement du bassin post-partum, aide dans une transition de vie, un moment pour soi).

Le **massage de préparation à la grossesse** est un accompagnement corporel et émotionnel à différentes étapes du projet (préparation en conscience, lorsque la grossesse se fait attendre ou dans le parcours PMA).

Séances douces, bienveillantes et personnalisées.

Je vous attends avec joie !

MARTA JANUSZ

Sur rendez-vous – Pôle Santé de BOISSY LE CUTTÉ - 06.84.45.28.88

www.vitaliteetharmonieensoi.com

Offre de découverte : du 18 août au 30 septembre DON LIBRE pour toutes les prestations.

MARTA JANUSZ





Bientôt la rentrée !

Nous espérons que vous avez passé un bel été !

Nous profitons de ce nouveau numéro de l'Écho Boissillon pour remercier le personnel des écoles et de la mairie, les membres actifs de l'association et vous aussi chers boissillons pour vos diverses participations à nos évènements. Nous espérons vous voir encore nombreux l'année prochaine !

L'association sera toujours en recherche de parents bénévoles ! Sachez que nous rejoindre n'est pas contraignant car vous donnerez le temps que vous souhaitez. Alors n'hésitez pas à nous rejoindre ! Vous pourrez nous rencontrer **au forum des associations de la commune le 06 septembre prochain** ou lors de notre prochain évènement.

Car nous avons le plaisir de vous annoncer l'organisation d'un **vide-grenier le dimanche 14 septembre**, sur le **stade de Boissy**.

Si vous souhaitez y participer en tant qu'exposant, il vous suffit d'envoyer votre demande par mail à l'adresse suivante : enfants.anne.niki@gmail.com.

👉 **Tarif : 5 € par mètre** — le métrage sera mesuré après installation.

Venez chiner, flâner, faire de belles trouvailles ou simplement passer un bon moment ! Une **buvette** et un **espace de restauration** seront à votre disposition sur place.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à nous contacter.

En attendant de vous retrouver, nous vous souhaitons à tous une belle fin d'été et une **excellente rentrée** !

L'association "Les Enfants d'ANNE & NIKI"

VIDE-GRENIER
Organisé par l'association
Les Enfants d'Anne & Niki
Dimanche 14 septembre
Stade de Boissy-le-Cutté

5€ le mètre Buvette & barbecue sur place

Infos & réservations: enfants.anne.niki@gmail.com

Ne pas jeter sur la voie publique

ZOOM SUR
Essonne
LE DÉPARTEMENT

DEVENEZ FAMILLE D'ACCUEIL!

LE DÉPARTEMENT RECRUTE DES ASSISTANTS FAMILIAUX

L'assistant familial, appelé aussi « famille d'accueil », héberge à son domicile, moyennant rémunération, un ou plusieurs enfants de 0 à 18 ans et des jeunes majeurs jusqu'à 21 ans, en difficulté et confiés au service de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Ce métier consiste donc à offrir un cadre éducatif, familial et relationnel qui permette à ces enfants ou adolescents de grandir dans de bonnes conditions. Pour pouvoir candidater au Département en tant qu'assistant familial, il faut d'abord obtenir un agrément de la Direction de la protection maternelle et infantile et de la santé, sur dossier et entretiens. La famille d'accueil bénéficie ensuite d'une formation préparatoire avant l'accueil du premier enfant, puis en alternance. Vous serez soutenu par une équipe pluridisciplinaire (assistants sociaux, éducateurs spécialisés, psychologues, autres assistants familiaux...).

+ d'infos au 01 60 91 99 00 ou sur essonne.fr

Bientôt 16 ans ? pensez au RECENSEMENT à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire,
Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,
* Elle est délivrée sur présentation de :
- la carte nationale d'identité
- le livret de Famille
- un justificatif de domicile

* Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT

MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE

Un devoir de mémoire, vivant et intime.

Découvrez le podcast du Département qui fait vivre la mémoire d'une génération d'Essonnais !

Dans ce podcast de 7 épisodes, nous vous invitons à tendre l'oreille aux souvenirs d'enfance de ceux qui ont vécu la Seconde Guerre mondiale en Essonne.

À travers des témoignages aussi émouvants que surprenants, parfois graves, parfois drôles, ces femmes et ces hommes nous racontent leur quotidien sous l'Occupation allemande. Des tranches de vie uniques, ancrées dans l'histoire locale, qui font résonner la grande Histoire à hauteur d'enfant.

Un podcast sensible et précieux, disponible sur toutes les plateformes !



essonne.fr



Et si on dansait ?

Le dimanche 22 juin dernier l'association Origin'elles a clôturé son année avec son gala de danse annuel, qui a remporté un franc succès. Petits et grands ont pu démontrer leur talent de danseur.

L'association reprendra l'animation de ses cours dès le mercredi 10 septembre 2025, cette année elle vous propose des cours de Zumba mini(maternelle-CP), Girly street (CE1-CM2), Street dance (à partir de la 6^{ème}), Renforcement musculaire (Adultes) et Zumba (Ados/Adultes.)

L'association Origin'elles vous propose un week-end 100% FITGIRL avec au programme du sport, du bien-être et surtout de la rigolade tout ça entre femmes.

Virginie et Cécile ont hâte de vous retrouver pour une année sportive dans la joie et la bonne humeur.

Pour tous renseignements contactez Virginie au 06.76.43.37.80



ASSOCIATION
Origin'elles
BOISSY-LE-CUTTÉ (91)
Tous les Mercredis
À la salle d'activités

Contact Virginie
06.76.43.37.80

15H00 ZUMBA MINI (maternelle-CP)
16H00 GIRLY STREET (CE1-CM2)
17H00 STREET DANCE (à partir de la 6^{ème})
18H45 RENFORCEMENT MUSCULAIRE
19H30 ZUMBA

Ne pas jeter sur la voie publique





SOLYLUNA : Une association locale au service du bien-être et de la danse

Céline et Mélissa, toutes deux professeures des écoles passionnées et investies, ont décidé d'unir leurs compétences pédagogiques et leur amour de la transmission pour créer une association originale et chaleureuse : SolyLuna.

Implantée au cœur de notre commune, SolyLuna propose des cours de danse Kizomba-Semba, une danse africaine empreinte de douceur, de connexion et de partage.

Les cours seront animés par Madou et Céline.

Céline est une passionnée de danse depuis de nombreuses années : elle danse la salsa, la bachata, le merengue, puis la Kizomba. Elle se perfectionne alors en Kizomba-Semba auprès de Madou.

Madou est professeur de danse en Kizomba-Semba depuis plus de dix ans. Reconnu pour sa pédagogie et son savoir-faire, il enseigne avec passion et rigueur.

Ensemble, Madou et Céline donnent déjà des cours réguliers à La Norville (91), et souhaitent désormais faire profiter notre commune de leur belle dynamique.

Que vous soyez débutant curieux ou danseur confirmé, les cours sont pensés pour allier apprentissage, plaisir et bienveillance, dans une ambiance conviviale et respectueuse du rythme de chacun.

Mais SolyLuna, c'est aussi une invitation au bien-être. Des ateliers de relaxation, de pleine conscience et de reconnexion seront régulièrement proposés, dans l'idée d'apporter une bulle de respiration dans le quotidien, de favoriser l'estime de soi et de renforcer le lien entre le corps et l'esprit.



Association Solyluna

Cours de danse

Kizomba - Semba

Madou et Céline

Tous les lundis 20h30 à 22h

Salle de danse, école Anne Frank,
1 Grand Rue, Boissy-le-Cutté (91)

**Essai gratuit
le 8 et 15 septembre**



Découvrez la magie de la Kizomba :
une danse, une émotion, un voyage

06.10.49.84.55

solyluna.asso91@gmail.com



Rejoignez l'aventure SolyLuna : que ce soit pour danser, respirer, ou simplement passer un bon moment, l'association vous accueille avec le sourire et l'envie de faire rayonner l'énergie positive au sein de la commune.

Contact : 06 10 49 84 55

Mail :

solyluna.asso91@gmail.com

@ Facebook :

<https://www.facebook.com/sha re/1De3a11vug>

ZOOM
SUR

Essonne
LE DÉPARTEMENT



Épatez la galerie grâce aux nouveaux podcasts du Département !

En 10 épisodes courts et piquants, Harry, coach en éloquence de salon, et Victoire, chasseuse d'anecdotes insolites, vous livrent des techniques imparables pour captiver votre auditoire avec assurance et élégance. Avec ce podcast, découvrez avec humour les histoires les plus incroyables de l'Essonne : l'invention de la boîte de conserve, la naissance du premier circuit automobile français, la première photographie de Vénus, les premières cartes de génome humain... et devenez la star incontestée de vos soirées !

Un podcast décalé à écouter sans modération ! Disponible sur toutes les plateformes !



essonne.fr



État Civil



Naissances

MORIN Maël Vincent
DA SILVA ALVES HERVIEU Jade

18 mai à Arpajon
17 juillet à Arpajon



Mariage

Mme CAPON Morgane et M. QUARESMA FERREIRA DA JULIA Anthony

25 juin 2025

PACS

Mme NICOT Marine et M. BERGERON Damien

20 juin 2025



Décès

VILLARD André Pierre
LEMAIRE Liliane veuve SANTER
DUARTE SABUGUEIRO José
CHEMLA Bettina Rose Angèle
HILAIRE Oswald Jean-Pierre

12 avril à Paris 15^{ème}
15 avril à Etampes
11 mai à Etampes
04 juin à Boissy le Cutté
25 juin à Paris 13^{ème}

Urbanisme

Déclarations préalables



Nom

STEEL ENERGIE
DEBULY Claude
PEREIRA DE OLIVEIRA Yannick
TREPTEL Joël
DE MIRANDA Frédéric
LOISEAU Pierre
BLANC-ROBIC Karine
BERGOUNHOX Florian
RODRIGUES Ludovina
Groupe Vent Vert
SCI ZAS
TALI GROUPE ALLIANCE
JANOT Vincent

Adresse

9 rue Georges Clémenceau
3 rue des Bleuets
25 rue des Vallées
18 rue des Champs
5 rue Margaille
17 rue de la Croix Boissée
20 chemin des Cailles
36 rue des Alouettes
6/8 rue Sainte Barbe
56 rue de la Libération
3 rue Sainte Barbe
56 rue de la Libération
Route de Longueville

Projet

Remplacement menuiseries
Clôture
Division
Remplacement menuiseries
Abri de jardin
Clôture
Pergola
Portail
Remplacement 3 portes
Ravalement
Clôture
Isolation extérieure
Clôture

Benne à encombrants

Une benne à encombrants sera mise à la disposition des Boissillons au service technique (Rue des Champs) :

Le 20 Septembre 9h-11h30

Le 22 Novembre 9h-11h30

À noter sur vos tablettes !

(Un justificatif de domicile peut vous être demandé)



Agenda

6 Septembre	Forum des associations, 10h-12h Salle du Conseil
29 Sept.- 5 Oct.	Semaine Bleue
6 et 7 Décembre	Salon des arts, salle des fêtes (Sam. 12h-18h30, vernissage 18h30, Dim.11h-17h)
13 Décembre	Concert Gospel, 20h à l'église
Décembre	Concours des maisons illuminées



Directrice de la Publication : SYLVIE SECHET. Comité de rédaction : JÜRGEN ALLEAUME, CATHERINE DUMAZERT, JEAN-MICHEL DUMAZERT, KARINE LANIAU, SYLVIE SECHET, XAVIER SEVERE, MONIQUE ZAMPERLINI